

Note n° 65 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

16 janvier 2020



Au sommaire

- La réunion des neuf organisations de retraité-e-s et les décisions d'actions.
- Les plus de 65 ans ne soutiennent pas les mobilisations, il faut les convaincre.
- Difficile prise en charge du vieillissement.
- Reste à charge très élevé.
- Chère mutuelle et pauvre Sécu.
- Les proches aidants de personnes âgées.

Note n° 65 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 16 janvier 2020

Réunion et décisions des neuf

Le vendredi 10 janvier à Paris, les neuf organisations (CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA-Ensemble & solidaires (CFTC excusée) se sont réunies.

Elles se félicitent de la réussite de l'action d'hier, le 9 janvier, avec des présences inhabituelles dont les jeunes. La banderole unitaire des neuf, tenue pendant plus d'une heure, a été vue et appréciée.

Elles appellent aux nouvelles journées d'actions des 14, 15 et 16 de l'intersyndicale, face à un gouvernement qui accélère la mise en place de sa réforme, qui refuse les solutions alternatives pour équilibrer les comptes, qui ne lâche rien et cherche l'affrontement.

Les retraités.es doivent poursuivre leur mobilisation, la revalorisation différenciée de 0,3 à 1 % pour l'année 2020 reste bien inférieure à l'inflation prévue à 1,4 %, dans une période où des augmentations arrivent, notamment celles des complémentaires santé qui coûtent plus chères aux personnes en retraite à cause du critère de l'âge. Le dernier rapport du COR sur les revenus des retraité-e-s montre une augmentation de l'endettement, l'importance des dépenses de logement, de santé (33 % du budget alors que beaucoup n'ont pas de complémentaire santé). La baisse du niveau de vie reste le point central de mobilisation des retraité-e-s, dont seulement une partie fait le lien avec la réforme des retraites.

Le report de la loi Grand âge, promesse du quinquennat, à une date ultérieure non précisée, fait craindre le pire.

Décisions d'actions :

Diffusion du quatre pages à compléter localement par un appel précis à une mobilisation. Les départements sont invités à multiplier les initiatives : marchés, cérémonie des vœux des maires et autres, réunions publiques unitaires, interpellation des élu-e-s, etc.

Lettre ouverte au Président de la République, au premier ministre, aux ministres de la santé et des finances sur les pensions et le report de la loi Grand âge.

Rencontre avec les responsables des organisations de jeunes signataires de l'appel aux manifestations pour voir ce que nous pouvons faire ensemble. Un appel commun jeunes et vieux aurait un fort poids politique.

Conférences de presse lundi 27 janvier 2020, nationale et si possible dans chaque département.

Document argumentaire sur la baisse des pensions qui a commencé il y a plusieurs années et nos propositions de financement des retraites (cotisations, chômage, ...).

Demande d'audience à A. Buzyn. Le principe était admis par le ministère, mais la réunion a été reportée pour cause de grève des transports.

Action vers les maires

Les remontées des soutiens des maires ne sont pas très nombreuses. Les élections municipales représentent une occasion de changer la forme de notre action. Nous demandons aux équipes départementales d'interpeller les candidats aux élections municipales sur la base d'un document national qui rappellera :

- notre rôle de relai des besoins et des attentes des citoyens,
- le constat de la baisse du niveau de vie des retraités, en citant les reculs,
- les demandes des citoyens contre les reculs et pour les revendications sur le pouvoir d'achat, sur le développement des services publics : les hôpitaux, la santé, la prise en charge de la perte d'autonomie, ...

Prochaine réunion : lundi 27 janvier.

Mobiliser toujours plus

Un sondage ne représente pas la réalité, mais permet de mesurer des évolutions. Celui d'Odoxa des 2 et 3 janvier nous informe que les vœux du Président n'ont pas convaincu 3 personnes sur 4, qui continuent de demander au gouvernement de renoncer ou de modifier fondamentalement sa réforme des retraites.

Une question nous interpelle. Une majorité de 60 % juge la mobilisation justifiée, mais cela diminue avec l'âge : 73 % des 18-44 ans, 61 % des 45-64 ans ... et seulement 40 % des plus de 65 ans, soit une minorité !

Nous avons encore et toujours du travail pour convaincre les personnes en retraite qu'elles sont directement concernées par la réforme des retraites, qu'elles en subiront les conséquences notamment sur leur pouvoir d'achat et leur niveau de vie, et que c'est maintenant qu'il faut se soulever pour que leurs enfants et petits-enfants ne subissent pas la régression sociale de cette réforme.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-65-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>